

Voyage au cœur des services de lutte contre les incendies de forêt



Dans le Vaucluse, plus de 40 % de la surface du département est constituée de massifs forestiers. Une richesse et un patrimoine qui nécessitent la plus grande attention et en particulier en matière de lutte contre les incendies. Une mission qui mobilise bien plus que les sapeurs-pompiers. Ils sont des milliers (professionnels et bénévoles), au sein de différentes structures à être engagées dans ce combat. Une armée de l'ombre dont on ne soupçonne peu l'ampleur et l'organisation...

Protéger des risques d'incendie les 150 000 hectares des 11 massifs du Vaucluse n'est pas une mince affaire. C'est une mission qui mobilise de nombreux intervenants : Préfecture, Région, Département, Communes, Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF), Direction Départementale des Territoires (DDT), Office National des Forêts (ONF) et bien sûr le SDIS (Service Départemental d'Incendies et de



Ecrit par le 10 décembre 2025

Secours) avec ses 500 pompiers professionnels. S'ajoute à cela 2 500 bénévoles, que ce soit du côté des sapeurs-pompiers ou des patrouilles et vigiles des CCFF. Bref, il y a du monde sur le pont. Le fonctionnement de cette machine bien huilée est placé sous l'autorité du préfet et la responsabilité opérationnelle revient au SDIS 84 dont la chaîne de commandement est pilotée par le <u>Lieutenant-colonel Philippe Chaussinand</u>, chef du groupement de la préparation opérationnelle. Pour en comprendre le fonctionnement de cette organisation tout à fait unique il faut en suivre le calendrier des opérations.



Le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours) est l'organe de coordination de l'activité opérationnelle des services d'incendie et de secours du département de Vaucluse © SDIS84

Des documents de référence

Le point de départ c'est le plan départemental de la protection contre les incendies. Véritable bible, ce document se veut exhaustif. Il détaille toutes les caractéristiques des massifs et définit le cadre à toutes les actions à mettre en œuvre sur une décennie.

Chaque année, au printemps, les 48 casernes du département vérifient l'état des 600 km de pistes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) et des 225 citernes réparties un peu partout dans les massifs. Ce travail fait l'objet de rapports détaillés qui servent ensuite à l'établissement d'ordres opérationnels





définissant l'organisation des moyens et des actions. Le qui fait quoi en quelque sorte.

Cette période du printemps correspond également à celle où tous les sapeurs-pompiers (professionnels et volontaires) entrent en formation. Tous les acteurs intervenant dans la lutte contre les incendies sont mobilisés pour des mises en situation sur le terrain. A la mi-juin tous les divisions sont prêtes. Et c'est le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendies et de Secours) qui pilote le tout. Pour le département de Vaucluse il est implanté à Avignon. Les médecins du SAMU répondant aux appels du 15 y sont également installés permettant une meilleure coordination de l'ensemble des moyens de secours.



Débrousaillement de Yann ROBINAULT Chef d'équipe APFM (Auxiliaires de la Protection de la Forêt) - ONF ©SDIS84

Un syndicat mixte qui gère l'entretien des massifs

Les équipements de prévention et de lutte contre les incendies des 150 000 hectares de forêt du département sont gérés par un syndicat mixte (SMDVF) qui réunit le département et 142 communes du Vaucluse. Ce syndicat mixte a pour mission l'entretien de l'ensemble des voies DFCI et des citernes



Ecrit par le 10 décembre 2025

réparties sur les différents massifs. Ses travaux sont conduits sous l'expertise des ingénieurs et techniciens de la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse. Ces fonctionnaires territoriaux sont également Intégrés à la chaîne de commandement de la lutte contre les incendies. Leurs connaissances du terrain et leurs expertises techniques sont précieuses. Ce sont eux d'ailleurs qui établissent le plan départemental de protection des massifs. Ce service est piloté par <u>Jean-Noël Barbe</u>, diplômé de l'école forestière des Barres.



Ecrit par le 10 décembre 2025



Sur les zones classées à haut risque, des GIFF (Groupe d'Intervention Feux de Forêt) sont postés prêt à intervenir. Il s'agit d'unités composées de 18 sapeurs-pompiers équipées de 4 camions d'intervention et d'un véhicule de commandement. © SDIS84

« On gagne en efficacité et en rapidité d'intervention »

Chaque jour pendant l'été, le COZ Sud-Est (Centre Opérationnel de Zone) établit un bulletin météo



Ecrit par le 10 décembre 2025

détaillé qui prend également en compte des données comme l'état des sols ou de la végétation. Ces relevés déterminent 6 niveaux de risques et permettent de calibrer les moyens de prévention à mettre en œuvre sur chacune des 8 zones du département. Ces 8 zones correspondent à un découpage territorial spécifique bénéficiant d'une dénomination et d'une géolocalisation propres aux services de secours. « On gagne en efficacité et en rapidité d'intervention » précise le Lieutenant-colonel Philippe Chaussinand. Sur les zones classées à haut risque, des GIFF (Groupe d'Intervention Feux de Forêt) sont postés prêt à intervenir. Il s'agit d'unités composées de 18 sapeurs-pompiers équipées de 4 camions d'intervention et d'un véhicule de commandement. Le SDIS 84 est doté de 88 de ces camions citernes de 4 000 litres. On en croise souvent aux abords des massifs. Dans les zones à risque moins élevé ce sont les Comités Communaux des Feux de Forêt (CCFF) qui sont sollicités avec des vigiles placés sur des points hauts, des patrouilles en VTT, à cheval ou en 4X4. Les véhicules 4X4 sont équipés de citernes de 600 litres capables d'arrêter les feux naissants. Les patrouilles de l'ONF, appelées APFM (Agents de Protection de la Forêt Méditerranée), viennent complétées le dispositif. Elles sont au nombre de 6 pour le département.





©SDIS84

« Prendre le feu dans l'œuf »

Tous ces unités de terrain ont pour mission de surveiller, de prévenir et d'intervenir. Grâce à leurs connaissances fines des massifs ces patrouilles servent également de guide aux moyens d'intervention plus lourds. La mission première de toutes ces équipes est de « prendre le feu dans l'œuf ». « C'est la



priorité absolue » précise Philippe Chaussinand Lieutenant-colonel. Quitte parfois à enlever des moyens sur un feu important pour en circonscrire un naissant.

Outre les moyens des patrouilles de l'ONF et des CCFF, et des moyens d'intervention au sol du SDIS, le département dispose pendant l'été du soutien d'un hélicoptère capable de larguer 1000 litres d'eau. Il est basé au Thor. L'hélicoptère permet d'intervenir en quelques minutes et d'accéder à des zones où les camions et les hommes ne peuvent aller. Ainsi, début septembre 2024, il est intervenu à deux reprises, à Cheval-Blanc sur le massif du Petit Lubéron et à Mondragon éteignant très rapidement des feux naissant. Sur Mondragon c'est 80 hectares de forêt qui ont ainsi été préservés.

Les sapeurs-pompiers de Vaucluse à l'affût de tout départ de feu

« Jusqu'alors nous n'avions que le son, aujourd'hui nous avons aussi l'image »

Dans la lutte contre les incendies la collecte et le traitement des informations sont essentielles. Surtout s'il s'agit d'appels provenant du public. Localisation, origine et importance du feu sont des données indispensables et précieuses. « Les pompiers sont continuellement entre zone de connaissance et zone de doute » confie le capitaine Serge Perrot. Ce dernier a supervisé l'installation en 2024 de 4 caméras qui permettent de « lever des doutes ». En effet, ces caméras haute résolution et à fort pouvoir grossissant ne sont pas des moyens de détection. Ils servent à confirmer ou infirmer les informations reçues au CODIS. « Jusqu'alors nous n'avions que le son, aujourd'hui nous avons aussi l'image » aime à dire Serge Perrot. « Mais rien ne remplacera l'œil humain » s'empresse-t-il d'ajouter.





Intervention d'une patrouille © SDIS84

Au terme de cet été 2024, le bilan dressé par <u>Pierre Augier, commandant adjoint chef de groupement opérations</u>, est plutôt positif. Avec 13 départs les feux de forêt ont été moins nombreux qu'en 2023 et n'ont détruit que 4 hectares. Par contre avec 460 départs les feux de broussailles sont en augmentation de 30 % et ont détruits 20 hectares. (Bilan arrêté au 05.09.24).



88% des feux sont d'origine humaine et dans la plus part des cas ils sont accidentels rappelle le Lieutenant-colonel Philippe Chaussinand, chef du groupement de la préparation opérationnelle. « Les gens font aujourd'hui d'avantage attention » conclut-il.

Le Château de Lourmarin lance la 26e édition de son Festival des musiques d'été



Le Festival des musiques d'été revient dès ce vendredi 12 juillet dans le cadre exceptionnel du



<u>Château de Lourmarin</u>. Récitals de piano, duos violon/piano, théâtre ou encore soirées jazz, 21 dates sont prévues jusqu'au 5 octobre.

La musique va résonner dans les pierres anciennes du Château de Lourmarin, qui accueille la 26° édition du Festival des musiques d'été. Poussé par l'envie de faire la promotion de jeunes talents, le quatrième monument historique le plus visité du Vaucluse accueillera une vingtaine de musiciens issus des grands conservatoires nationaux et internationaux jusqu'au mois d'octobre.

Le Festival débutera ce vendredi 12 juillet avec un récital de piano. Gaspard Dehaene interprètera les musiques des grands noms de la musique classique tels que Chopin, Haydn, ou Liszt.

Le programme

- **Vendredi 12 juillet :** soirée de gala avec un récital de piano par Gaspard Dehaene qui interprètera Chopin, Haydn, Liszt.
- Lundi 15 juillet : récital de piano par Maxime Alberti qui interprètera Chopin, Beethoven, Rachmaninov, Ravel.
- Vendredi 19 juillet : récital de piano par Pierre Chalmeau qui interprètera Bach, Beethoven, Debussy.
- Lundi 22 juillet : récital de piano par Dmytro Semykras qui interprétera Brahms, Scarlatti, Ravel, Rachmaninov.
- Samedi 27 juillet : pièce de théâtre *Cyrano de Bergerac* sur la terrasse, interprétée par la troupe du TRAC de Beaumes-de-Venise.
- Lundi 29 juillet : récital de piano par Mika Akiyama qui interprétera Bach, Mozart, Brahms, Beethoven.
- Samedi 3 août : soirée jazz traditionnel sur la terrasse avec les Suricats Septet.
- Lundi 5 août : duo violon/piano avec Duo Con Fuoco (Camille Théveneau au violon et Florent Ling au piano), qui interprétera Tchaikovsky, Poulenc, Fauré, Saint Saëns.
- Jeudi 8 août : récital de piano par Florent Ling qui interprétera Beethoven, Chopin, Liszt, Bartok.
- Lundi 12 août : récital de piano par Gaspard Thomas qui interprétera Beethoven, Fauré, Prokofiev, Chopin.
- **Jeudi 15 août :** récital de piano par Leonardo Hilsdorf qui interprétera Beethoven, Brahms, Villa-Lobos, Debussy, Chopin.
- Lundi 19 août : récital de piano par Mila Gostijanovic Qui interprétera Chopin, Fauré, Scriabine, Liszt, Mel Bonis.
- **Jeudi 22 août :** récital de piano par Ingmar Lazar qui interprétera Chopin, Mendelssohn, Liszt, Lyadov.
- Lundi 26 août : duo violon/piano avec François Pineau-Benois au violon et Ryutaro Suzuki au piano, qui interpréteront Schubert, Beethoven, Franck, C.Schumann, Wieniawski.
- Jeudi 29 août : récital de piano par Ryutaro Suzuki qui interprétera Chopin, Rachmaninov.
- Lundi 9 septembre : récital de piano par Rodolphe Menguy qui interprétera Beethoven, Bartok, Listz, Kodaly
- Samedi 14 septembre : récital de piano par Karen Kuronuma qui interprétera Haydn, Chopin, Rachmaninov.



- Samedi 21 septembre : récital de piano par Célia Onéto Bensaid interprétera Liszt, Prokofiev, Wagner, Strohl.
- Samedi 28 septembre : récital de piano par Katia Krivokochenko qui interprétera Chopin, Szymanowski.
- Samedi 5 octobre : récital de piano par John Gade Qui interprétera Chopin, Liszt.

La place est au prix de 30€ tarif plein, 23€ tarif réduit et 12€ pour les -25ans. Pour réserver votre billet, <u>cliquez ici</u>.

Du 12 juillet au 5 octobre. Château de Lourmarin. 2 Avenue Laurent Vibert. Lourmarin.







L'intelligence artificielle au cœur des préoccupations des Directeurs généraux des Services des collectivités territoriales



Le vendredi 28 juin, la commune de Lourmarin a accueilli le congrès régional du <u>Syndicat</u> <u>national des Directeurs généraux des Services des Collectivités territoriales</u> (SNDGCT) PACA. Une journée sur le thème de l'intelligence artificielle.



Après The Camp à Aix-en-Provence, l'union régionale du SNDGCT a choisi la <u>Fruitière Numérique</u>, à Lourmarin, pour organiser son congrès régional annuel. Un lieu stratégique centré sur le numérique, comme son nom l'indique. Anciennement une coopérative de fruits et légumes, la municipalité a su réhabiliter la Fruitière Numérique, qui, aujourd'hui, a pour missions la vulgarisation de l'informatique, pour les jeunes comme les seniors, l'accueil des artistes et artisans qui viennent modéliser leurs projets, mais aussi le développement du coworking.

C'est donc tout naturellement que l'union régionale du Syndicat a choisi un thème autour du numérique et de l'innovation pour ce congrès : 'Piloter les transformations en 2024 : les dirigeants territoriaux en première ligne'. La journée a été rythmée par des tables rondes, mais aussi des conférences autour d'un sujet central : l'intelligence artificielle. Les directeurs généraux des services (DGS) participants ont pu également profiter d'ateliers 'Parcours dirigeant' pour s'inspirer et se ressourcer, ainsi que d'un espace avec 22 exposants (assurances, conseils en finance, installations d'équipements multimédias, solutions juridiques, etc).

Un congrès coorganisé par les sections régionale, vauclusienne et bucco-rhodanienne

Pour la deuxième année consécutive, le congrès régional est coorganisé par <u>Laurent Régné</u>, président régional du SNDGCT, <u>Karine Icard</u>, présidente de la section vauclusienne, et <u>Philippe Sanmartin</u>, président de la section des Bouches-du-Rhône, ainsi que par leurs équipes. Chaque année, les équipes prennent le soin de choisir un lieu impactant, propice à la synergie. Après les Bouches-du-Rhône en 2023, c'est le Vaucluse qui a accueilli cette année le congrès régional.

« Ce congrès est l'opportunité de mutualiser nos connaissances. »

Karine Icard

Les DGS ont répondu « oui » à l'invitation de Laurent Régné, Karine Icard et Philippe Sanmartin. Quelque 200 personnes sont venues échanger autour de l'intelligence artificielle, dont environ 170 DGS, qui ont fait le déplacement depuis toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. « L'intelligence artificielle impacte nos méthodes de travail, va impacter nos relations sociales au sein des organisations et nos relations avec le public, notre management doit s'adapter rapidement à ces évolutions, a affirmé Laurent Régné. C'est une chance d'être là au moment où se fait cette bascule. »

L'intelligence artificielle, le fruit de la connaissance humaine

Après quelques prises de parole officielles, il est temps de rentrer dans le vif du sujet avec une première conférence : 'L'intelligence artificielle : des opportunités pour nous tous'. <u>Olivier Oullier</u> a su captiver son public instantanément, mêlant humour, connaissances et faits. Le neuroscientifique et entrepreneur en



neurotech a tenu à démarrer cette journée en reposant les bases sur ce qu'est l'intelligence artificielle.

« Nous n'avons pas encore assez de recul sur l'IA générative pour en connaître l'impact. » Olivier Oullier

Après avoir rappelé que l'intelligence artificielle était basée sur l'intelligence humaine pour entraîner les machines, Olivier Oullier a précisé que son utilisation entraîne tellement d'attentes qu'elle mène souvent à la déception. Comme les intervenants qui l'ont succédé l'ont mentionné tout au long de la journée, l'intelligence artificielle ne doit pas être vue comme une solution magique, mais plutôt comme un outil, qui peut être formidable dans certaines tâches au quotidien, mais à utiliser avec parcimonie. Le conférencier a notamment donné l'exemple de Samsung, dont certaines données confidentielles ont fuité à cause de l'utilisation de l'intelligence artificielle par l'entreprise coréenne.







Olivier Oullier. ©Vanessa Arnal

Les DGS ont pris la parole

Est venu le moment des tables rondes, durant lesquelles les directeurs généraux des services de diverses collectivités territoriales ont partagé leurs expériences, leurs doutes et leurs réussites, relatifs à l'intelligence artificielle. En tout, trois tables rondes ont eu lieu simultanément dans différentes salles de la Fruitière Numérique, et chaque participant a pu choisir le sujet qui l'intéressait le plus :

- 'L'intelligence artificielle, levier de transformation numérique à l'ère de la cybersécurité' avec Lionel Peres (DGS de Vaison-la-Romaine, membre du bureau SNDGCT 84), Bertrand Combes (DGS de Sorgues), Célia Nowak (Déléguée régionale à la sécurité numérique en région PACA ANSSI), Chef d'escadron Fabien Suchaud (Commandant de la Section d'appui Judiciaire de Marseille, Gendarmerie Nationale), et <u>Damien Hassko</u> (Responsable du CSIRT Urgence Cyber - Région Sud).
- 'L'intelligence artificielle au service des usagers et des agents publics' avec Johanna Quijoux Butler (DGS de Piolenc, membre du bureau SNDGCT 84),
- Fatima Meslem (DGS de la commune de Plaisir dans les Yvelines), Line Galy (Directrice du pôle numérique et données à Montpellier Méditerranée Métropole), et Sophie Regis (Directrice du développement économique & de l'emploi à Châteauneuf-les-Martigues et Présidente de Big Bloom Marseille).
- 'L'intelligence artificielle, levier de transformations environnementales à l'ère de la sobriété ?' avec Laure Galpin (Directrice du Parc Naturel Régional du Luberon et membre du bureau SNDGCT 84), Bruno Lenzi (Chef de projet data / IA au sein de l'Ecolab du Commissariat général du Développement Durable, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires), Matthieu Porte (Coordinateur des activités IA à l'IGN), et Nathalie Bonneric (Cheffe du service études et prospectives du Département de l'Hérault).

L'intelligence artificielle révolutionne le monde du travail

L'après-midi, c'est au tour de la conférencière Cécile Dejoux, aussi professeure au CNAM, spécialiste des sujets RH et de l'IA, de prendre la parole sur le sujet du jour avec la conférence : 'Quand l'intelligence artificielle générative transforme le travail'. Elle commence par annoncer que peu d'entreprises françaises utilisent l'intelligence artificielle au quotidien. « C'est l'esprit français, qui est dans l'attente avant de se jeter dans l'innovation », a expliqué Cécile Dejoux.

« L'IA générative n'est pas la réalité comme une machine à calculer, c'est le monde du faux, il faut systématiquement vérifier. »



Cécile Dejoux

Comme Olivier Oullier, Cécile Dejoux nuance son propos en admettant que l'intelligence artificielle puisse être un très bon outil, permettant une meilleure productivité, un gain de temps, de créativité, d'innovation, d'automatisation et de personnalisation, mais qu'elle peut aussi mener à des erreurs. Il faut être précautionneux au niveau de la data, de l'environnement car les intelligences artificielles sont très énergivores, de l'éthique, ou encore des cyberattaques. La conférencière a également évoqué la santé mentale, qui pourrait être impactée négativement à cause d'une utilisation abusive de l'intelligence artificielle qui ne laisserait plus aucune place à la productivité et à la créativité.



Cécile Dejoux. ©Vanessa Arnal

Un partenariat entre le SNDGCT 84 et le CNFPT

Enfin, ce congrès a aussi été l'occasion pour la section vauclusienne du SNDGCT et pour le Centre



national de la fonction publique territoriale (CNFPT) de renforcer leurs liens en signant une convention de partenariat afin de présenter une offre de formation répondant aux enjeux vauclusiens et de ses cadres territoriaux.

Dans le cadre de cette alliance, les deux entités s'engagent en faveur de l'organisation ou de la participation conjointe à des évènementiels d'actualité, et de l'animation et de l'accompagnement du réseau de cadres dirigeants territoriaux autour de 3 axes : la professionnalisation du cadre dirigeant, l'accompagnement des transformations dans les organisations, et l'accompagnement de projets liés aux transitions notamment environnementales et écologiques.



Karine Icard, présidente de la section vauclusienne du SNDGCT, entourée des membres du bureau, et Astrid volkaerts, directrice adjointe formation action territoriale délégation CNFPT PACA, ont signé la convention de partenariat. ©Vanessa Arnal



Les petits garagistes font de la résistance



Dans le Vaucluse, il y a 670 entreprises de réparations et d'entretien pour les véhicules légers. Majoritairement composé de petites structures plus ou moins indépendantes, nombre de ces entreprises rencontrent aujourd'hui des difficultés. Mais certaines d'entre elles tirent leur épingles du jeu en misant sur la proximité, le service ou en diversifiant leurs activités.

La proximité et le prix sont sans doute les deux premières raisons pour laquelle on va chez le garagiste du coin. La confiance est aussi un facteur important. Son « petit » garagiste c'est celui qui cherche à réparer plutôt qu'à changer, ou à ne remplacer que ce qui est nécessaire. Ces petites entreprises, qui sont les plus nombreuses, sont aussi les plus fragiles : forte pression concurrentielle, surcoûts énergétiques, problèmes de main d'œuvre, nécessité d'investir en permanence... Mais certains se battent pour continuer à exister, comme à Lourmarin où un jeune couple a repris un garage en se spécialisant



dans les voitures anciennes ou de sport.



un atelier de restauration © Didier Bailleux

Garagistes par filiation et par passion

Ancien mécanicien dans des écuries ayant participés à des épreuves comme les 24 heures du Mans ou le Dakar, Frédéric Pellegrin, est un authentique aficionado. Il a travaillé chez Oréca, l'écurie d'Hugues de Chaunac qui remporta dans sa catégorie les 24 heures du Mans en 2000 avec une Dodge Viper GTS-R. Jolie carte de visite. Il a ensuite collaboré chez solution F, un autre préparateur auto de renom. Ca été pour lui l'occasion de pouvoir vivre de l'intérieur quelques grands rallyes historiques comme le Tour de Corse ou encore des épreuves sur des circuits à Spa ou à Dubaï. Il a également tâté du rallye mais cette fois en tant que pilote sur une Clio Williams.

« Je suis tombé dedans quand j'étais petite »

Sa compagne, Jade Vila est aussi une vraie passionnée. Son père, son grand-père et même son arrière-



grand-père, tous étaient garagistes. Sa tante a également évolué en sport auto dans le championnat de France. Une famille de vrais fans d'automobiles. « Je suis tombé dedans quand j'étais petite » confit Jade. Comme Frédéric, son compagnon, elle ne pouvait envisager d'autre avenir professionnel. Ils voulaient leur garage mais ne souhaitaient pas s'installer en ville. Habitant la région, ils ont eu l'opportunité de reprendre celui de Lourmarin, il y a maintenant trois ans. Ils ont dû investir pour le moderniser et le mettre aux normes actuelles.



Frédéric Pellegrin et Jade Vila © Didier Bailleux

Qui sait aujourd'hui régler une rampe de carburateurs Weber ou roder des soupapes ?

Dans leur garage il n'est pas rare de côtoyer aux côtés d'autos de tous les jours, une vieille anglaise ou encore une allemande de prestige des années 90 avec beaucoup de cylindres et de travail... Des autos dans lesquelles peu de garagistes savent ou osent mettre les mains. Qui sait aujourd'hui régler une rampe de carburateurs Weber ou roder des soupapes ? C'est là aussi où les petits garagistes font la différence. Mais ce savoir-faire est de plus en plus menacé.

Perpétuer les savoir-faire dans les métiers des véhicules anciens

C'est justement pour ne pas que ces savoir-faire ne disparaissent que <u>le Conservatoire National des Véhicules Anciens (CNVA)</u> a été créé en 2015. Cette idée on la doit à Luc Morel, un passionné de vieilles



mécaniques, qui ne pouvait se résoudre à ce qu'il n'y ait plus de formations spécialisées pour l'entretien ou la restauration des voitures anciennes. Les besoins sont importants et les métiers bien spécifiques : mécaniciens, carrossiers, selliers... Les formations proposées par la CNAV sont ouvertes à tous, y compris aux particuliers qui veulent se reconvertir ou simplement mettre les mains dans le cambouis de leurs autos.



Luc Morel du Conservatoire National des Véhicules Anciens (CNVA) © Didier Bailleux

Une antenne a même été ouverte en septembre dernier à Cavaillon. Les formations ont été confié à Tony Lemaitre, un ancien élève du CNVA et ex manager de ligne à la RATP. Installé à Cavaillon depuis plusieurs années comme mécanicien restaurateur de motos anciennes dans les ateliers de Renaissance Motorcycle, Tony Lemaire fait aujourd'hui aussi dans l'automobile. Que ce soit 2 ou 4 roues c'est toujours la passion qui conduit!

Le secteur de la réparation automobile en France

70 000 entreprises et 120 000 salariés



Un CA de 21 milliards d'euros avec une croissance annuelle de l'ordre de 5 à 6 %

3 grands types de structures : les concessionnaires et agents de marques, les grandes enseignes d'entretiens (Norauto, Midas, Feu vert...) et les indépendants. Ces derniers peuvent être regroupés sous des marques qui leur apportent un certain nombre de services (AD, Euro Repar Service, TOP Garage...)

En France, on dénombre pas moins de 230 000 collectionneurs et environ 800 000 véhicules anciens et tournants. Le secteur de l'automobile ancienne, c'est 4 milliards d'euros de CA et 20 000 emplois directs (source Fédération Internationale des Véhicules Anciens)

Pour en savoir plus sur :

<u>le Conservatoire National des Véhicules Anciens (CNVA)</u> <u>Lourmarin Classic</u>

Le Château de Lourmarin, 4^e Monument historique le plus visité de Vaucluse



Ecrit par le 10 décembre 2025



Situé au cœur de Lourmarin, certains le surnomment « la petite Villa Médicis de Provence. » Le <u>Château de Lourmarin</u>, racheté dans les années 1920 par Robert Laurent-Vibert, est géré par la Fondation qui porte son nom. Aujourd'hui, en plus d'être un édifice classé au titre des Monuments historiques, le Château livre un accès à la culture à travers ses expositions, ses œuvres exposées depuis des décennies, et les concerts qu'il accueille.

À peine le panneau d'entrée de la commune de Lourmarin franchi, il est impossible de le rater. Le Château de Lourmarin, beau et imposant, domine le village. Dès lors qu'on franchit ses portes, on se situe dans la cours basse, qui offre une vue imprenable sur le Luberon, les toits de Lourmarin et ses trois clochers. « Autrefois, Lourmarin faisait office de gardien de la route, qui était à l'époque mal fréquentée et qu'on appelait 'la route des brigands' », explique Caroline Pettavino, directrice de la Fondation Laurent-Vibert.

Aujourd'hui, le Château de Lourmarin est le quatrième Monument historique le plus visité de Vaucluse après le Palais des Papes, le Pont d'Avignon et le Théâtre antique d'Orange. En 2023, l'édifice a accueilli près de 60 000 visiteurs, une fréquentation en constante augmentation depuis une dizaine d'années (hors période covid). « Ce qui est intéressant, et nos offices de tourisme travaillent énormément dessus, c'est de voir que les visiteurs n'affluent pas forcément en juillet et août mais plutôt pendant les ailes de



saison », ajoute Caroline Pettavino.



Le Château est entouré d'un Parc de 7 ha, comprenant un jardin, une oliveraie et un bois. © Vanessa Arnal

Un Château sauvé de la ruine

En débutant la visite du Château, dans une cour face aux balcons, appelés loggias, on en apprend plus sur l'histoire de l'édifice, notamment son abandon. Après sa construction, le Château a été déserté par la famille d'Agoult, qui est partie de Lourmarin pour aller vivre à La Tour-d'Aigues. Le Château a été légué de familles en familles qui se sont davantage intéressées aux terres à cultiver aux alentours.

« Le château était complètement dévasté lorsque Robert Laurent-Vibert l'a racheté. »

Caroline Pettavino



Quand l'industriel amoureux de la culture Robert Laurent-Vibert visite la Provence en 1920, il tombe amoureux du village de Lourmarin, mais aussi de son château qui est alors envahi par la végétation et destiné à être vendu au prix de la pierre de récupération. Il a donc décidé d'acheter le Château et de le restaurer complètement. Les loggias ont donc été reproduites à l'identique, comme beaucoup d'autres coins de l'édifice. Telle était l'ambition de son nouveau propriétaire.



Les loggias, qui ont été refaites à l'identique. ©Vanessa Arnal

Une architecture préservée

« L'architecture, même si elle a été refaite, a été bien préservée », insiste Caroline Pettavino. Les visiteurs observent donc une architecture de la Renaissance, qui a été inspirée des voyages de Robert Laurent-Vibert en Italie. Tout au long de la visite, ils attestent d'une architecture exceptionnelle, notamment l'escalier à vis à double torsade, conservé en l'état.

Si l'on observe le Château en prenant du recul, on remarque deux parties de l'édifice : une avec une architecture médiévale, tel un château défensif, et l'autre avec une architecture de la Renaissance, qui représente davantage un château de plaisance. « C'est une vraie caractéristique du Château de Lourmarin, d'avoir une partie médiévale du XVe siècle, et d'avoir une autre partie plus esthétique, qui a davantage la fonction de montrer à quel point on savait faire de beaux châteaux à l'époque pour accueillir



de belles réceptions », développe la directrice de la Fondation Laurent-Vibert.



La partie de droite est la partie dite « médiévale » du Château, et la partie de gauche est celle qui est plus « esthétique. » ©Vanessa Arnal

Un Château pour les artistes

Robert Laurent-Vibert est décédé seulement quelques années après avoir acheté et restauré le Château de Lourmarin. Dans son testament, il a indiqué qu'il léguait le monument à l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettre d'Aix, dont il était membre associé régional, et qu'il souhaitait que le Château devienne un lieu de résidence pour artistes.

Au cours de sa visite, le public peut admirer de nombreuses œuvres, dont certaines n'ont pas bougé depuis plus de 40 ans. Chaque année, une douzaine d'artistes posent leurs valises au sein du château. Les visiteurs peuvent donc attester de la vie du Château, qui accueille une belle programmation culturelle toute l'année, mais qui garde aussi certaines pièces meublées telles que la cuisine et les chambres.



Ecrit par le 10 décembre 2025





Ecrit par le 10 décembre 2025



©Vanessa Arnal

La Fondation

Lorsque le Château a été légué à l'Académie d'Aix, est née la Fondation Laurent-Vibert, qui est chargée de l'entretien et de la gestion de l'édifice et de ses collections, qui est aujourd'hui dirigée par Caroline Pettavino. La Lourmarinoise de naissance, après une formation de logisticienne et transport de fret, a commencé à travailler au Château les étés en tant que guide.

« C'est un pur bonheur de pouvoir ouvrir la grille d'entrée tous les matins depuis 22 ans, je ne me lasse pas de la vue sur le village, de la tour du Château... »

Caroline Pettavino



De fil en anguille, elle a commencé à s'occuper de l'animation culturelle de l'édifice, puis la direction artistique des concerts et des résidences, jusqu'à devenir la directrice de la Fondation. « C'est une chance de gérer un tel monument, surtout quand on est native de Lourmarin », s'enthousiasme Caroline. La Fondation s'auto-finance à plus de 90%, l'entretien du Château et la charge de personnel sont complètement à la charge de la Fondation. « Les visiteurs, en payant l'entrée, contribuent au fonctionnement et à la restauration de l'édifice, à la sauvegarde du patrimoine français », affirme la directrice. Seules les grosses campagnes des travaux vont bénéficier d'aides (à hauteur de 60% maximum de manière générale) de la Région Sud, de la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac), ou encore du Département de Vaucluse

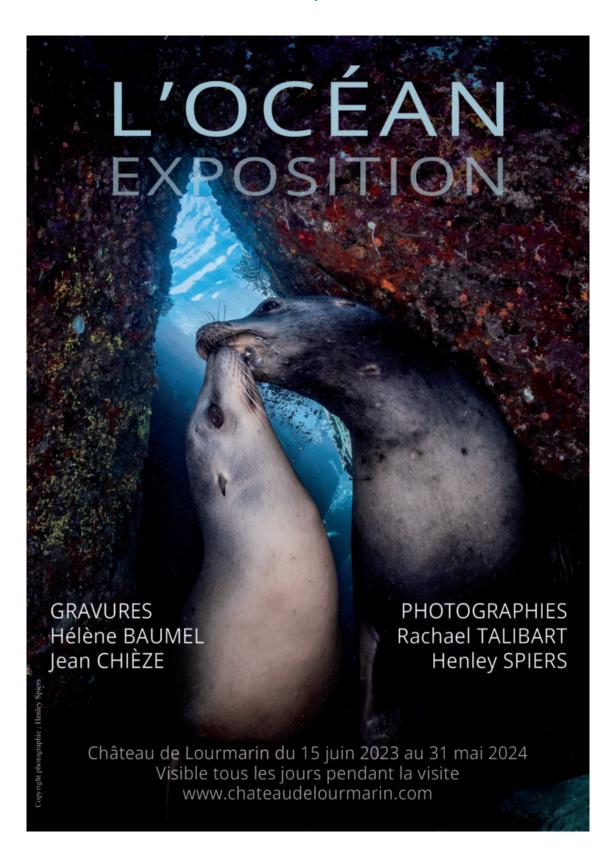
Un lieu d'expositions et de concerts

Au cours de sa visite du Château, non seulement le public peut s'imprégner de l'histoire de l'édifice, mais il a aussi accès à une exposition. En ce moment, c'est l'exposition 'L'Océan' qui est en place jusqu'au vendredi 31 mai prochain. L'exposition présente le travail de quatre artistes (Rachael Talibart, Henley Spiers, Hélène Baumel et Jean Chièze) qui, à travers photographies et gravures, contribuent à une réflexion et une prise de conscience autour de l'environnement, de l'océan et ses écosysèmes, affectés par le changement climatique. Après le 31 mai, ce sera au tour d'une nouvelle exposition de prendre place durant un an.

Tout au long de l'année, particulièrement l'été et aux ailes de saison, le Château accueille des concerts et des récitals. Le prochain étant le samedi 11 mai. La pianiste Irina Chkourindina fera redécouvrir au public les classiques de Mozart, Beethoven, Rachmaninoff et Chopin. *Pour réserver votre place, cliquez ici.*



Ecrit par le 10 décembre 2025





Ecrit par le 10 décembre 2025





Ecrit par le 10 décembre 2025

Informations pratiques

Le Château est ouvert de 10h30 à 18h45 de mai à septembre. De 10h30 à 12h45 et de 14h30 à 17h15 de novembre à mars. Il est également ouvert de 10h30 à 13h15 et de 14h30 à 17h45 aux mois d'avril et d'octobre. La billetterie à l'accueil ferme 45 minutes avant la fermeture du Château.

L'entrée est au prix de 8€ pour un adulte, 6,50€ pour les groupes de +12 personnes, les étudiants, les demandeurs d'emploi et Provence Escapade. Pour les enfants de 6 à 12 ans, l'entrée est à 3,50€ et est gratuite pour les moins de 6 ans. L'exposition est comprise dans le prix de la visite.

La MSA Alpes-Vaucluse veut devenir incontournable dans l'accompagnement des acteurs et territoires ruraux





Le mercredi 17 avril, 150 personnes se sont réunies à la Fruitière numérique de Lourmarin pour l'Assemblée générale de la MSA Alpes-Vaucluse. L'occasion de faire le bilan des actions menées par l'organisme en 2023.

« En tant qu'organisme de protection sociale, c'est le rôle de la MSA de soutenir les populations rurales et agricoles », a commencé par dire Marie-Claude Salignon, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse. L'ambition de la caisse est de devenir un acteur incontournable de la protection sociale agricole et de l'accompagnement des acteurs et des territoires ruraux, tout en privilégiant la solidarité, l'entraide, le partage, ainsi que le soutien envers les familles et envers la société.

Une ambition qui se traduit notamment par différentes actions mises en place et menées par la MSA Alpes-Vaucluse en 2023 :

- L'action alimentaire, introduite en 2022, auprès d'élèves de la région afin de leur transmettre les bases d'une alimentation équilibrée, locale et de saison.
- L'accompagnement proposé aux établissements scolaires agricoles et aux entreprises dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail.
- La sensibilisation au dépistage du cancer du sein, notamment à travers l'exposition Sein'Art#2.
- La mise en place et diffusion des dispositifs existants pour aider les populations agricoles en difficulté comme les formations sentinelles, le service d'écoute Agri'écoute, l'aide au répit, etc.

L'année 2023 de la MSA Alpes-Vaucluse en chiffres

- -355 salariés
- -7 agences (Avignon, Gap, Carpentras, Orange, Digne, Manosque et Coustellet)
- -143 586 ressortissants
- -33 913 bénéficiaires d'une complémentaire santé
- -85 654 personnes protégées en Assurance maladie au 1er janvier 2023
- -533M€ de prestations versées
- -194M€ de cotisations encaissées

Le château de Lourmarin démarre son année



culturelle avec une conférence sur les Émirats Arabes Unis



4° monument le plus visité en Provence, <u>le château de Lourmarin</u> se prépare à entamer <u>son programme culturel</u> pour l'année 2024. Ce samedi 24 février, « la petite villa Médicis de Provence » accueillera une conférence intitulée « Les Émirats Arabes Unis-le Louvre Abu Dhabi ». Un voyage architectural qui nous emmène au cœur de cet État et de son patrimoine.

L'attrait autour du château de Lourmarin n'est pas près de s'épuiser. Depuis 2020 et le début de la crise Covid, le nombre de visiteurs ne cesse d'accroître dans le village où est enterré Albert Camus. En 2022, la barre des 50.000 personnes a été franchie, en 2023 elle a même explosé avec plus de 59.000 visiteurs au sein de l'édifice construit au XVe siècle. Un succès dû à une diversité des activités, mais surtout à un programme culturel toujours plus riche et varié.

Une conférence témoin de l'importance prise par les Émirats Arabes Unis

Avec l'idée d'attirer plus de 60.000 spectateurs en cette année 2024, le château a décidé de miser sur une certaine continuité et des nouveautés culturelles audacieuses. C'est notamment le cas avec la



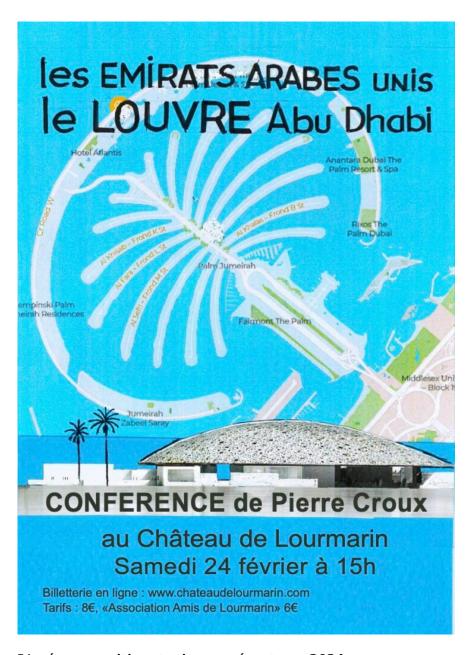
conférence « Les Émirats Arabes Unis-le Louvre Abu Dhabi » organisé par <u>l'Association des Amis de Lourmarin</u>. Un évènement qui se tiendra ce samedi 24 février à 15h au sein de la forteresse provençale.

Cette conférence sera animée par <u>Pierre Croux</u>, architecte et urbaniste globe-trotter qui a choisi quatre monuments témoins de la grandeur et de l'essor financier, architectural et culturel des Émirats Arabes Unis : l'Hôtel 7 étoiles Burj-Al-Arab, le Burj Khalifa, la Palm Jumeirah et pour finir le musée Le Louvre Abu Dhabi.

Concernant ce musée conçu en 2017 par l'architecte français <u>Jean Nouvel</u>, il sera mis en exergue dans cette conférence à travers les deux symboles très novateurs mis en place par le prix Pritzker 2008. Un dôme immense, voute métallique percée de 7800 étoiles, apprivoisant ombres et lumières, et une médina à la blancheur immaculée, émaillée de sculptures et jouant avec la mer, pensée dans l'esprit de la culture des Émirats Arabes Unis.



Ecrit par le 10 décembre 2025

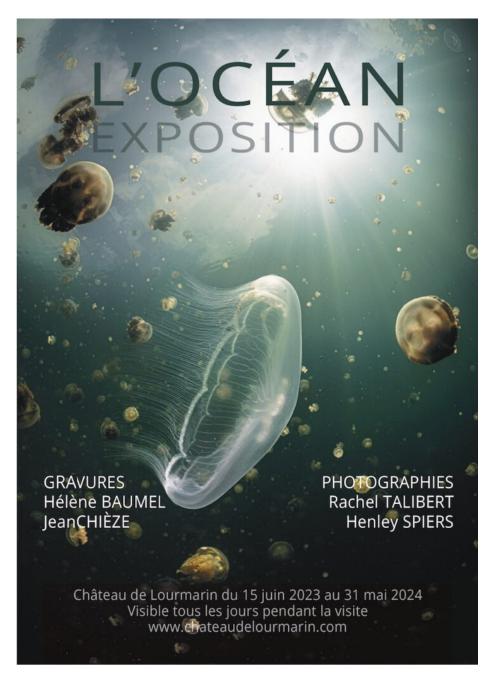


L'océan exposition, toujours présente en 2024

En place depuis le 15 juin 2023, <u>l'exposition « l'Océan » prévue jusqu'au 31 mai 2024 sera toujours ouverte à la visite.</u> Cette rétrospective, pensée par les photographes Rachel Talibert et Henley Spiers et les deux graveurs Hélène Baumel et Jean Chièze, revient sur l'importance de la préservation des océans et de son écosystème. Une thématique fondamentale au vu des problématiques liées aux pénuries d'eau.



Ecrit par le 10 décembre 2025



Infos pratiques : conférence « les émirats arabes unis – le louvre abu dhabi ». Samedi 24 février 2024. 15h. Château de Lourmarin. 2 av. Laurent Vibert 84160 Lourmarin. Tarifs : plein tarif : $8 \in \mathbb{C}$. Tarif adhérent : $6 \in \mathbb{C}$. Billetterie en ligne : $\frac{https://www.billetweb.fr/conference-les-mirats-arabes-unis-le-louvre-abu-dhabi}$.

Exposition « océan ». Disponible jusqu'au 31 mai 2024. Château de Lourmarin. 2 av. Laurent Vibert 84160 Lourmarin. Tarifs : plein tarif : 8€. Tarif adhérent : 3,50€. Ouvert tous les jours de 10 h 30 à 12 h



45 et de 14 h 30 à 17h 15. Infos/Résas: 04.90.68.15.23 - contact@chateaudelourmarin.com

Partez à la découverte de la malédiction de Lourmarin



Jusqu'au vendredi 1er septembre, l'office de tourisme Destination Luberon vous propose de visiter les villages du Luberon de façon ludique, insolite, et non traditionnelle. Tous les mardis, c'est la commune de Lourmarin qui est à l'honneur, avec une malédiction dont il faut contrer le sort.

Plongez dans le passé, en 1921, lorsque le château en ruine abritait une communauté de gitans.



Injustement chassés des lieux par les habitants du village, les gitans jetèrent une malédiction sur Lourmarin et ses villageois. Accidents, morts inexpliquées, la malédiction court toujours. À vous d'aider les villageois à contrer le sort et à se libérer de la malédiction.

Cette visite, à faire idéalement en famille, est accessible aux enfants dès l'âge de 10 ans. Rendez-vous à 9h, à la fraîche sur la Place Henry Barthélémy, pour 1h30 d'enquête, de jeu, et de visite. La visite est au prix de 8€ pour les adultes, et 5€ pour les enfants entre 10 et 17 ans. Pour réserver votre billet, rendez-vous sur la billetterie en ligne ou dans l'une des offices de tourisme Destination Luberon à Gordes, Cavaillon ou Lourmarin.

V.A.

Les élus de Vaucluse face aux problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme



Ecrit par le 10 décembre 2025



Au début du mois de juillet, Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin, a organisé une réunion pour laquelle il a invité plusieurs élus et acteurs du tourisme de Vaucluse, afin d'évoquer les problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme.

Vendredi matin. C'est ce jour de la semaine qu'a choisi le maire de Lourmarin pour organiser une réunion sur les meublés de tourisme et le surtourisme. Quoi de mieux que le jour de marché de la commune pour attester de l'affluence touristique en période estivale, et donc d'évoquer les effets négatifs qu'elle peut engendrer ?

Ainsi, plusieurs communes vauclusiennes étaient représentées lors de cette réunion. Étaient présents : Gérard Debroas (adjoint à la mairie de Roussillon), Jean-Pierre Gérault (maire d'Oppède), Françoise Merle (adjointe à la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue), Eric Bruxelle (conseiller municipal à l'Isle-sur-la-Sorgue et président d'Isle sur la Sorgue Tourisme), Delphine Cresp (maire de Cabrières d'Avignon), Paul-Roger Gontard (adjoint à la mairie d'Avignon), Franck Delahaye (directeur de Destination Luberon), Joël Raymond (adjoint à la mairie de Lourmarin), Adeline Le Baron (adjointe à la mairie de Lourmarin), Olivier Vollaire (conseiller municipal à Lourmarin), Marie-Claire Girardet (responsable du service urbanisme à Lourmarin), et bien évidemment Jean-Pierre Pettavino (maire de Lourmarin).



Le Vaucluse et les résidences secondaires

Toutes les communes représentées lors de cette réunion ont entre 30% et 50% de leurs logements qui sont des résidences secondaires. La commune de Gordes a également été évoquée. Plus de 60% de ses logements sont des résidences secondaires. « Aujourd'hui, les gens cherchent à acheter uniquement pour faire de la location parce que la rémunération est attractive », affirme Jean-Pierre Pettavino.

« Le problème des résidences secondaires c'est qu'on se retrouve avec des villages morts l'hiver »

Delphine Cresp

150 000€ par an. C'est le montant de la rémunération que peut percevoir le propriétaire d'un bien composé de trois à quatre chambres dans le Luberon. Ainsi, le prix du foncier ne cesse d'augmenter, et les habitants, notamment les jeunes, ne peuvent rien acheter, encore moins une maison.

Les effets de l'augmentation du nombre de meublés de tourisme

L'augmentation du nombre de locations de courte durée, que ce soit des chambres ou des logements entiers, a eu plusieurs effets tels que :

- la création d'une concurrence avec l'hébergement touristique conventionnel,
- la dégradation des logements, notamment des espaces communs des copropriétés en raison d'une forte rotation des occupants
- une augmentation du risque de transformation de résidences principales en meublés de tourisme
- une pénurie de logements locatifs pour les habitants
- une pression foncière accrue.
 - « L'augmentation des meublés de tourisme vide une partie du village »

Jean-Pierre Pettavino

La pression foncière est l'un des points qui inquiètent le plus les élus aujourd'hui. « La vraie question est : comment attirer et loger des jeunes couples actifs avec des enfants alors que le prix du foncier a explosé ces dernières années ? », interroge Jean-Pierre Gérault. Moins de jeunes peuvent s'installer en Vaucluse, il y a par conséquent moins d'enfants, ce qui entraîne des fermetures de classes. « À la rentrée,



l'école de Cabrières d'Avignon va accueillir 60 élèves, pour une capacité de 130 », déplore Delphine Cresp. Ainsi, l'augmentation des meublés de tourisme entraîne des problèmes bien plus larges qu'on peut imaginer initialement.

Demande d'autorisation du changement d'usage

« Les villes de plus de 200 000 habitants ont moins de problème car le maire peut directement prendre un arrêté, les zones urbanisées de plus de 50 000 habitants peuvent aussi se réglementer, les petites communes, elles, ne rentrent pas dans ce cadre-là, la procédure d'autorisation du changement d'usage ne peut être instituée que par arrêté de l'autorité préfectorale », explique Olivier Vollaire. Ainsi, cette réunion n'avait rien d'anodin. Lourmarin, tout comme les autres communes présentes, a volonté de réglementer les meublés de tourisme.

« Il ne s'agit pas de faire une guerre contre les plateformes de location, qui contribuent indirectement à l'économie, mais il faut trouver un juste milieu »

Eric Bruxelle

Les premières discussions sur le sujet sont apparues en 2021 parmi les élus de Lourmarin. Une première réunion avait été organisée en avril 2022 pour chercher des pistes de solutions. Ainsi, la mairie a souhaité déposer un dossier auprès de la préfecture concernant son projet de procédure de changement préalable d'usage des meublés de tourisme, afin d'avoir la main sur ce dernier.

Des meublés de tourisme non déclarés

La réglementation autour des meublés de tourisme n'est pas le seul problème auquel les communes font face, le problème est bien plus large. Un propriétaire souhaitant mettre son meublé de tourisme sur une plateforme en ligne, telle que Booking ou Airbnb, va le déclarer à la commune, mais le paiement de la taxe de séjour est fait à l'Agglomération.

Sauf que tous les meublés de tourisme ne sont pas forcément déclarés, ce qui représente une perte d'argent non négligeable pour les communautés d'agglomération. Grâce à deux outils, AirDNA et PriceLab, Olivier Vollaire a pu repérer toutes les annonces de location sur Lourmarin. « Quand on voit qu'il y en a entre 120 et 140 meublés de tourisme et qu'on demande à l'EPCI combien sont déclarés, on s'aperçoit qu'il y en a maximum 80, donc seulement deux tiers », affirme Olivier.

Un surtourisme en Vaucluse?

La problématique du meublé de tourisme résulte d'une chose : le tourisme, mais surtout ce qu'on nomme aujourd'hui le 'surtourisme', c'est-à-dire une surtension de certains territoires, certains sites vauclusiens. « Le problème des EPCI et des EPIC, c'est que certaines communes sont en surtourisme, tandis que



d'autres souhaiteraient avoir plus de touristes », déclare Eric Bruxelle. Ainsi, les offices de tourisme et les mairies tentent de trouver des solutions afin de mieux répartir les touristes sur toutes les communes.

Certains offices de tourisme seraient même en train de commencer un travail en collaboration avec l'application d'assistance de navigation <u>Waze</u>. « L'application pourrait proposer d'autres activités à l'utilisateur de l'application lors qu'il souhaite se rendre à un endroit au moment où il y a une surconcentration de tourisme », développe Franck Delahaye.

Nouveau décret des zones tendues

Plusieurs communes l'attendaient : un nouveau décret concernant les zone tendues. La décision a été prise le matin-même de la réunion. « Toutes les communes autour de la table font partie du décret », informe Delphine Cresp, qui, en plus d'être maire de Cabrières d'Avignon, est aussi assistante parlementaire aux côtés du sénateur de Vaucluse <u>Jean-Baptiste Blanc</u>.

Ainsi, Lourmarin, Avignon, Roussillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Oppède, et Cabrières d'Avignon, mais aussi beaucoup d'autres communes vauclusiennes, devraient passer en zones tendues, dans le cadre de la <u>loi ALUR</u> du 24 mars 2014. Cette dernière vise à réguler les marchés immobiliers et encadrer les pratiques abusives et à favoriser l'accès au logement, en protégeant les populations les plus vulnérables.

Les communes choisies par ce nouveau décret ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères : le taux de résidences secondaires sur la commune, les prix de l'immobilier, et le niveau des loyers dans le parc privé. Le décret devrait leur permettre l'accès à une boîte à outils sur laquelle les parlementaires vont travailler pour les élus. Cela devrait constituer de vrais leviers d'action pour les élus et leurs communes.